

## VOLTAIRE HISTORIEN, SELON LANSON

*Martine Jey*

*IUFM, Université Paris-Sorbonne*

Le *Voltaire* de Gustave Lanson paraît en 1906, dans la collection des éditions Hachette, créée par Jean Jules Jusserand, « Les grands écrivains français »<sup>1</sup>. Destinée à édifier un panthéon littéraire national, cette collection regroupait des ouvrages consacrés aux « grands » auteurs du patrimoine<sup>2</sup>. Pour ce projet patrimonial, Jusserand était animé par le souci de faire une collection destinée au plus grand nombre, selon lui habitué « maintenant à ce que toute chose soit aisée ». Postulant que « les anciens traités de littérature nous rebutent et les éditions complètes ne nous attirent point », il se propose de « clarifier », de « simplifier » l'accès aux œuvres des « grands hommes » (p. 2). D'où une collection de livres « courts », dont le prix est « faible », des livres « à la portée de tous », qui offrent des renseignements précis sur la vie, l'œuvre et l'influence de « chacun des écrivains qui ont marqué dans la littérature universelle ou qui représentent un côté original de l'esprit français » (p. 3). Mais cette entreprise patrimoniale délicate, destinée au grand public, celle d'une collection qu'on dirait aujourd'hui de vulgarisation, devait également être nourrie d'apports scientifiques et donner « sur les points douteux, le dernier état de la science », pouvant par là être utile « même à des spécialistes » (p. 3).

Jusserand avait d'abord confié à Brunetière, en 1886, l'ouvrage consacré à Voltaire. Ce choix peut surprendre : Brunetière occupait, certes, une

1 Jusserand publia plusieurs ouvrages concernant l'histoire littéraire anglaise ; il mena une carrière diplomatique qui le mit de nouveau en contact avec Lanson, lors de ses voyages ou séjours aux États-Unis. Les principes de la collection tels que Jusserand les a définis sont repris dans plusieurs ouvrages de cette collection, en une pagination à part. L'ensemble des extraits ici donnés sont tirés du livre de Victor Giraud, *Les Maîtres de l'heure* (Paris, Hachette, 1911-1914), pagination à part à la fin de l'ouvrage. L'objet de la collection est de rétablir avec leurs auteurs « l'union d'idées et de propos qui, seule, peut assurer [...] l'intègre conservation du génie national », en ramenant « près du foyer ces grands hommes logés dans des temples qu'on ne visite pas assez » (p. 3). Ces intentions témoignent de cette volonté de « rapprocher » les écrivains des lecteurs et de leur rendre ainsi vie : « Immobiles comme des portraits de famille, vénérées, mais rarement contemplées », ces œuvres « restent dans leur bel alignement sur les hauts rayons des bibliothèques » (p. 2).

2 Les premiers volumes de cette collection paraissent en 1887.

position reconnue dans la critique littéraire, mais, à l'instar de la majorité des universitaires, il était anti-voltairien : comment aurait-il pu brosser de Voltaire un portrait susceptible de l'intégrer au panthéon littéraire<sup>3</sup> ? Occupé à d'autres projets de publication, Brunetière tarde à remettre son manuscrit ; il se voit confier, en particulier, une édition des œuvres de Boileau pour l'Exposition universelle de 1889. Après un échange de lettres avec Brunetière au sujet de ce retard<sup>4</sup>, Jusserand confie finalement l'entreprise à Lanson. Ce *Voltaire* est donc un ouvrage de commande, après son *Boileau* et son *Corneille*, publiés, dans cette même collection, respectivement en 1892 et en 1898.

La collection était, dans la sélection de titres qu'elle offrait, beaucoup plus ouverte que ne l'étaient les programmes scolaires : George Sand côtoyait ainsi Victor Cousin, Mme de Sévigné, Montesquieu ou Turgot, pour ne prendre que les publications de la première année<sup>5</sup>. Le choix de Voltaire, en 1886, n'allait pourtant pas de soi : tout en reconnaissant la place tenue par Voltaire dans les lettres françaises, l'institution universitaire, la critique littéraire du XIX<sup>e</sup> siècle, pour des raisons politiques, religieuses, esthétiques, ont manifesté à son égard à la fois rejet et admiration. Reconnu, dès le début du XIX<sup>e</sup>, pour avoir édifié, avec le *Siècle*, un monument à la gloire de Louis XIV, il est néanmoins l'objet de critiques qui rejettent des pans entiers de son œuvre, ce qu'elle a de philosophique essentiellement. « Sauveur<sup>6</sup> » et représentant de l'esprit français, il en serait dans le même temps éloigné. Son œuvre semble inclassable au regard du canon classique, des catégories génériques admises. Dans l'institution universitaire, Voltaire occupe une place ambivalente et la Troisième République ne l'a pas clairement retenu dans son panthéon : dans un lieu aussi symboliquement fort de l'école républicaine que la salle Louis Liard<sup>7</sup>, en Sorbonne, les portraits qui ornent les murs sont ceux de Corneille, Racine, Molière, et Descartes, tous auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle, du seul siècle reconnu comme grand. Aucun auteur du XVIII<sup>e</sup> siècle, Voltaire est donc absent.

82

3 Brunetière publia dans ses *Études sur le XVIII<sup>e</sup> siècle* ce qui aurait dû être le début de son livre : on peut voir à l'extrait qui suit qu'il n'avait nulle intention de changer ses positions à l'égard de Voltaire : « [Voltaire a été] l'incarnation de tout un siècle ; et ce siècle, assurément, ce n'est pas le plus grand de l'histoire, – car les hommes y furent trop petits » (*Études sur le XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1911, p. 1-5).

4 Je remercie Dragos Jipa, qui prépare actuellement une thèse sur la collection de Jusserand des informations qu'il m'a communiquées à propos de cette correspondance.

5 En 1887 sont publiés les ouvrages suivants : *George Sand*, par Edmé Caro ; *Victor Cousin*, par Jules Simon ; *Mme de Sévigné*, par Gaston Boissier ; *Montesquieu*, par Albert Sorel ; *Turgot*, par Léon Say.

6 Désiré Nisard, *Histoire de la littérature française*, Paris, Firmin Didot frères, 1861, p. 68.

7 Louis Liard, directeur de l'Enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique (en 1884), fondateur de l'École pratique des hautes études, vice-recteur de l'Académie de Paris en 1902. Il est donc un personnage central dans la (re)fondation de l'Université moderne, dans la construction de ce que l'on a appelé l'école républicaine.

Absence remarquable : la réception du XVIII<sup>e</sup> à la fin du siècle suivant fait encore question, celle de Voltaire également.

Lanson, par sa lecture de Voltaire, s'inscrit dans une tradition, qui, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, donne à l'œuvre de Voltaire un statut complexe. Mon propos n'est pas tant de mesurer la pertinence des analyses de Lanson que de montrer comment il reprend cette tradition ou s'en démarque. Le Voltaire historien est célébré dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle : Lanson reprend-il à son compte les analyses faites à son sujet ? Quelles connaissances sur le Voltaire historien veut-il transmettre « au plus grand nombre » ?

Les histoires de la littérature, qu'elles soient scolaires ou destinées à un public de spécialistes, reprennent, au sujet de Voltaire, des développements quasi identiques. Jean Sareil, qui donne pour titre à un de ses articles « Le massacre de Voltaire dans les manuels<sup>8</sup> », ou Raymond Trousson<sup>9</sup>, ont montré à quel point ces développements relevaient de partis pris esthétiques ou idéologiques. De Nisard à Brunetière, de Faguet à Doumic, sans parler bien sûr des ouvrages des congrégations, les auteurs sont, pour la plupart, anti-voltairiens. Mais, dans le même temps, l'institution scolaire, par le biais de ses programmes, consacre Voltaire.

Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, en effet, Voltaire est présent, avec Montesquieu, dans les programmes officiels de l'enseignement secondaire<sup>10</sup>. C'est précisément le Voltaire historien qui est ainsi retenu puisque, à l'exception de la brève apparition de *La Henriade*, en 1803 et en 1809, d'*Alzire* et de *Mérope*, entre 1845 et 1850, l'institution choisit de reconnaître pour leur valeur éducative l'*Histoire de Charles XII* et *Le Siècle de Louis XIV*. Deux des œuvres historiques de Voltaire sont donc ainsi l'objet d'une consécration nationale en figurant dans ces programmes officiels, et cela dès 1814. Il faut rappeler que Rousseau, par exemple, n'y entre qu'en 1890<sup>11</sup> et Diderot en 1895<sup>12</sup>. Le sort fait à Voltaire dans l'institution scolaire est complexe : les histoires de la littérature mêlent louanges et très vives critiques. À un moment, cependant, où dominant au programme des œuvres du XVII<sup>e</sup>, données comme le parangon, le modèle littéraire, à un moment où l'on construit le XVII<sup>e</sup> siècle comme classique, il est significatif que soient sélectionnées, pour représenter le XVIII<sup>e</sup>, ces deux œuvres de Voltaire et

8 J. Sareil, « Le massacre de Voltaire dans les manuels », *SVEC*, 212 (1982), p. 83-161.

9 R. Trousson, *Visages de Voltaire (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Champion, 2001.

10 Les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* de Montesquieu sont également au programme de rhétorique dès 1814.

11 Jean-Jacques Rousseau entre dans les programmes de seconde en 1890 avec des « Morceaux choisis » et dans les programmes de rhétorique en 1895 avec des « Morceaux choisis » et la *Lettre à D'Alembert sur les spectacles*.

12 Diderot entre dans les programmes de rhétorique en 1895 avec des « Extraits ».

particulièrement la seconde. Pourquoi cette reconnaissance ? Nisard, lui aussi personnage important dans l'histoire littéraire (il fut, comme Lanson d'ailleurs, directeur de l'École normale supérieure, contribuant ainsi à former nombre de professeurs du secondaire), en donne une explication dans son *Histoire de la littérature française* (1861) :

L'admiration pour le xvii<sup>e</sup> siècle est une des forces morales de notre pays ; à qui nous l'a enseignée le premier il faut beaucoup pardonner. Le livre de Voltaire n'est pas seulement un bon livre, c'est un bienfait<sup>13</sup>.

84 Ce point de vue domine, en effet, dans les grandes histoires littéraires scolaires du xix<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup>. Alors que les œuvres poétiques de Voltaire passent pour assez médiocres, que le dramaturge a la réputation de ne pas parvenir à se hausser à la hauteur de Racine ou de Corneille, on reconnaît au *Siècle de Louis XIV* de grands mérites, mais c'est essentiellement parce qu'il a contribué à construire le siècle et le modèle louis-quatorzien. *L'Essai sur les mœurs*, en revanche, fait l'objet de développements rapides et de vives critiques. Revenons à ce sujet à Nisard. *Le Siècle de Louis XIV* est un bienfait, écrivait-il.

On n'en peut dire autant de *l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*. L'effet n'en vaut pas l'intention. Le mauvais esprit philosophique y gâte les enseignements du bon. L'idée du livre n'appartient pas à Voltaire. [...] Cette fois le temps dicte, Voltaire écrit<sup>15</sup>.

Ou plus loin : « *L'Essai* n'est que la guerre déclarée au christianisme par l'histoire<sup>16</sup> ».

La Troisième République n'est pas véritablement en rupture avec ces analyses, elle reprend et le canon d'auteurs diffusé jusqu'alors (en l'élargissant certes), et les lectures que l'on en fait, constituées en une manière de *doxa*. Deux faits sont à retenir : les analyses négatives concernant Voltaire perdurent dans les histoires de la littérature scolaires – l'anti-voltairianisme

13 D. Nisard, *Histoire de la littérature française, op. cit.*, p. 392.

14 Dans les recueils de morceaux choisis, l'œuvre de Voltaire privilégiée par leurs auteurs est la *Correspondance* : plus de la moitié des textes cités en sont tirés. Vient ensuite le Voltaire historien, avec des textes extraits de *l'Histoire de Charles XII*, du *Siècle de Louis XIV* et de *l'Essai sur les mœurs*. En revanche, les contes sont rarement cités. Les extraits de tragédies sont également sous-représentés. Ces recueils ont d'autant plus d'importance que la lecture des œuvres était très peu pratiquée. Les lycéens ne connaissaient les œuvres que par le truchement des manuels, ce que Lanson déplorait.

15 D. Nisard, *Histoire de la littérature française, op. cit.*, p. 392.

16 *Ibid.*, p. 396. Malgré de nombreuses réserves, Nisard reconnaît à *l'Essai* des qualités de méthode : « *L'Essai* n'en est pas moins le premier modèle de critique historique, et si l'exécution n'en vaut pas toujours la méthode, la méthode est trouvée » (p. 397-398).

d'un Doumic par exemple<sup>17</sup>, sans parler de celui qui règne bien sûr dans les écoles privées, catholiques dans leur majorité, n'est pas éloigné de celui de Nisard – et les programmes scolaires continuent de ne sélectionner que les œuvres historiques de Voltaire. Cette continuité fait dire à Lanson à un moment où l'on parle de crise de l'enseignement du français, de baisse du niveau des lycéens, de leur manque d'intérêt à l'égard de la littérature : « C'est une absurdité de n'employer qu'une littérature monarchique et chrétienne à l'éducation d'une démocratie qui n'admet point de religion d'État<sup>18</sup> ». Cette formule, pour frappante qu'elle soit, ne fait que reprendre des positions déjà développées dans plusieurs de ses articles antérieurement publiés et dans lesquels il déplorait le manque d'ouverture des programmes à d'autres siècles que le xvii<sup>e</sup>, en particulier au xviii<sup>e</sup> et au xix<sup>e</sup><sup>19</sup>. L'intérêt pour le xviii<sup>e</sup> siècle se dégage de nombre des articles ou ouvrages de Lanson<sup>20</sup>. Il a fait sa thèse en français sur Nivelle de la Chaussée, auteur alors totalement inconnu<sup>21</sup> ; ses publications scientifiques sont consacrées dans une large mesure au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle. Il va éditer les *Lettres philosophiques*<sup>22</sup> et écrire un article remarquable sur l'édition du *Siècle*<sup>23</sup>. Outre les deux chapitres qu'il lui consacre dans son *Histoire de la littérature française*, Lanson publie un long article sur Voltaire dans *La Grande Encyclopédie* de Marcellin Berthelot, en

- 17 R. Doumic, dont le manuel fut parmi les plus souvent réédités, parle à propos des œuvres du xviii<sup>e</sup> siècle d'« œuvres de destruction » (*Histoire de la littérature française*, 16<sup>e</sup> éd., Paris, P. Delaplane, 1900, p. 395) ; C.-M. Des Granges renvoie, à propos de Voltaire, en ces termes à Nisard : « Il y a de plus graves reproches à lui faire, et Nisard les a très bien formulés » (*Histoire de la littérature française*, 37<sup>e</sup> éd., Paris, A. Hatier, 1942, p. 637). Dans son *Manuel de l'histoire de la littérature française*, publié en 1898, Brunetière donne comme titre au chapitre qu'il consacre au xviii<sup>e</sup> siècle « Déformation de l'idéal classique ». E. Faguet tient lui aussi des propos peu amènes sur Voltaire : « [...] quand on en revient à l'ensemble, il n'inspire pas une grande vénération, ni une admiration bien profonde » (*Études littéraires*, Paris, Lecène Oudin, 1890, p. 232).
- 18 G. Lanson, « Dix-septième siècle ou dix-huitième ? », *La Revue bleue*, 30 septembre 1905, repris dans « La part respective des grands siècles littéraires : xvii<sup>e</sup> ou xviii<sup>e</sup> siècles ? », *L'Enseignement français*, Paris, Alcan, 1911, p. 35-49.
- 19 Ainsi, par exemple, le « Discours de distribution des prix » prononcé au lycée Charlemagne en 1888 ou « L'étude des auteurs français dans les classes de lettres », article publié en 1893 dans la *Revue universitaire*, II, p. 255-271.
- 20 *Choix de lettres du xviii<sup>e</sup> siècle*, publiées avec une introduction, des notices et des notes, Paris, Hachette, 1891 ; 10<sup>e</sup> édition revue en 1916. Lanson est connu surtout pour son manuel, *l'Histoire de la littérature française*, publié en 1895, qui connut un grand nombre de rééditions, et pour *L'Art de la prose*, Paris, Librairie des Annales, 1908.
- 21 *Nivelle de la Chaussée et la comédie larmoyante*, Paris, Hachette, 1887. On faisait, à l'époque, deux thèses. Sa thèse en latin, publiée elle aussi chez Hachette, portait sur le poète Manilius. Les thèses étaient encore assez courtes.
- 22 Voltaire, *Lettres philosophiques*, éd. critique avec une introduction et un commentaire, Paris, Cornély, 1909, 2 vol. ; 2<sup>e</sup> édition, Paris, Hachette, 1916 ; additions et corrections à la 1<sup>re</sup> éd., Paris, Hachette, 1918. Cette édition demeure une référence. Il publie également sept lettres inédites de Servan à Voltaire, *Revue d'histoire littéraire* (1908).
- 23 « Notes pour servir à l'étude des chapitres 35-39 du *Siècle de Louis XIV* de Voltaire », dans *Mélanges offerts à Charles Andler par ses amis et ses élèves*, Strasbourg, Publications de la Faculté des lettres de l'université de Strasbourg, 1924, p. 171-195.

1899<sup>24</sup>. Lanson a également manifesté son intérêt à la fois pour Voltaire et pour les entreprises de vulgarisation en participant en 1901 aux conférences de l'Association philotechnique par un exposé sur Voltaire « pour le public des lectures populaires de la rue d'Alésia, vaste public formé d'éléments divers<sup>25</sup> ». Le début de sa conférence est un hommage assez inattendu en ce qu'il rapproche deux noms, qui le sont assez peu fréquemment encore, en ces termes du moins, dans les histoires littéraires, Voltaire et Rousseau :

Voltaire et Rousseau, ce sont les deux noms populaires par lesquels la philosophie française du XVIII<sup>e</sup> siècle est représentée dans tous les esprits ; la philosophie qui a fait, quoi que l'on dise, ou du moins qui a rendu possible la Révolution française. [...] je voudrais aujourd'hui dire ce que fut Voltaire, pourquoi il faut lui garder notre reconnaissance et continuer à l'aimer, malgré tout le mal qu'on en a dit. [...] Mais je ne veux pas, en face de la hideuse caricature qu'on en a fait, dresser une idole mensongère. Il ne faut pas d'idole<sup>26</sup>.

86

On ne saurait donc voir dans l'ouvrage de 1906 le signe d'un revirement<sup>27</sup> ou d'une évolution, dans ses pratiques éditoriales comme dans son intérêt pour le XVIII<sup>e</sup> siècle. Sa date de parution, de plus, ne doit pas faire illusion : l'Université n'est pas devenue voltairienne par le coup de baguette magique que serait la loi de 1905. Cette période est agitée – et pour longtemps encore – de conflits, mettant aux prises les tenants de la laïcité et les défenseurs de l'enseignement catholique<sup>28</sup>, conflits dont il ne faut pas minimiser la virulence. Les remous entraînés par la réforme de l'enseignement secondaire de 1902 sont, de plus, encore d'actualité<sup>29</sup>. Lanson, libre-penseur, défenseur d'une école

24 *La Grande Encyclopédie*, Paris, Société anonyme de *La Grande Encyclopédie*, 1899, t. XXXI, p. 1117-1129. Lanson est présent dans la liste des collaborateurs d'abord comme professeur au lycée Michelet, puis comme maître de conférences à l'université de Paris.

25 Maurice Boucher, organisateur de cette conférence, signale dans la préface de l'ouvrage qui en est tiré que Lanson « traita largement son sujet en une heure et demie. Il ne dépassa pas une heure (durée normale) en présentant ailleurs les mêmes choses à un auditoire restreint, composé exclusivement d'ouvriers et d'apprentis » (*Voltaire*, Association philotechnique. Répertoires des lectures populaires, Paris, Hachette, 1901, p. 6). Lanson participe également aux universités populaires.

26 *Voltaire*, Association philotechnique, *op. cit.*, p. 13.

27 Le terme est employé par R. Trousson dans *Visages de Voltaire*, *op. cit.*, p. 450.

28 L'enseignement privé est alors en grande majorité catholique et scolarise près d'un lycéen sur deux : il convient d'avoir à l'esprit ces rapports de forces. Les partisans de l'enseignement catholique ne renoncent pas à faire entendre leurs voix et tout projet de réforme est envisagé dans cette perspective : cette réforme ne risque-t-elle pas de faire fuir les élèves dans le privé ?

29 La réforme de 1902 instaurait quatre sections dans l'enseignement secondaire, dont une sans latin. Elle provoqua de vives réactions de rejet. En ce début du XX<sup>e</sup> siècle, le combat essentiel, celui du français contre « l'empire du latin », celui des humanités modernes, n'est pas encore gagné, loin s'en faut.

laïque, défenseur également des humanités modernes, est au centre de ces deux batailles, attaqué pour ses positions sur ces deux fronts.

Monographie relativement brève (222 pages), le *Voltaire* de Lanson, « court et simple » en effet, comme le veut l'esprit de la collection, reprend pour partie les deux chapitres de l'*Histoire de la littérature*<sup>30</sup>, pour partie également l'article de *La Grande Encyclopédie*. L'Avant-propos présente l'intérêt d'énoncer des éléments essentiels du programme de Lanson en matière d'histoire littéraire : souci d'exactitude, de neutralité, bien sûr, de retrait du moment présent où écrit l'historien afin de porter le regard sur le temps de l'auteur étudié et de pouvoir ainsi, sans se référer au présent, analyser le rapport, la relation, quelle qu'elle soit – sens et forme tout à la fois – entre l'œuvre et les « choses de son temps ». Autre préoccupation tout aussi importante pour Lanson, qui se révèle, selon lui, tout particulièrement nécessaire devant la complexité de Voltaire et de son œuvre, la prise en compte des circonstances de sa composition, de la finalité de l'œuvre, de son destinataire. Ce souci de méthode permet, selon lui, de mieux comprendre l'apparente contradiction, la mobilité de sa pensée par la diversité des buts et des lecteurs visés.

L'ouvrage est organisé de manière chronologique : Lanson suit le déroulement de la vie de Voltaire, mêlant informations biographiques, historiques et politiques, analyses des œuvres, en montrant les relations. Les chapitres ont pour titre les lieux dans lesquels vécut Voltaire<sup>31</sup> ou ont une entrée générique (chap. 6, « Voltaire historien »). Lanson fait mention des œuvres poétiques ou théâtrales de Voltaire mais sans les analyser ou en le faisant rapidement<sup>32</sup>. Analyse des œuvres historiques de Voltaire, le chapitre 6 est, plus largement, une réflexion sur l'histoire et propose également des éléments de réflexion sur les genres.

Voltaire est-il historien pour Lanson ? Cette question est bien sûr à aborder en tenant compte d'un changement fondamental en cette fin de siècle, celui de l'éclatement des belles-lettres et de l'avènement affirmé de l'histoire comme « science ». À plusieurs reprises, Lanson fait référence à des historiens, Michelet ou Thierry, à des historiens contemporains aussi : le *Manuel de bibliographie historique* de Langlois, notamment, est mentionné dans la bibliographie qui

30 Les deux textes de statut différent s'adressent à des publics différents, certes, mais ont comme point commun de n'être pas des spécialistes.

31 Chap. 3 « Voltaire à Cirey » ; chap. 7 « Voltaire aux Délices et à Ferney ». Le dernier chapitre, comme dans les autres ouvrages de la collection, traite de la question de l'influence de Voltaire, y compris par une étude quantitative des éditions, étude bibliométrique embryonnaire. Cette influence s'exerce, selon Lanson, surtout dans le journalisme et les textes polémiques.

32 Le Voltaire poète et dramaturge est alors peu reconnu, sans doute depuis l'*Histoire de la littérature* de Nisard.

ouvre le chapitre. Cette confrontation, même seulement implicite, débouche-t-elle sur une mise en cause de la valeur historique des œuvres de Voltaire ?

Le titre et le début du chapitre l'annoncent clairement : Voltaire est historien. Cinq ans (entre 1751 et 1756), selon Lanson, correspondraient à la publication de son œuvre historique, à la publication « des grands résultats du travail historique commencé depuis vingt années » (c'est-à-dire les trois œuvres qu'il analyse ensuite, *l'Histoire de Charles XII*, *le Siècle* et *l'Essai sur les mœurs*<sup>33</sup>). Cinq ans au-delà desquels Voltaire quitterait l'histoire : « À Ferney, Voltaire fera de la polémique ou de la critique historiques : il n'aura plus guère le temps d'être historien » (p. 107). Se pose ici la question du choix des œuvres reconnues comme historiques : choix qui peut étonner. Lanson ne retient pas, par exemple, *l'Histoire du Parlement de Paris* ou *l'Histoire de l'établissement du christianisme*. Il s'en justifie dans le chapitre « La philosophie de Ferney », d'abord avec une certaine légèreté peut-être, par la nature du texte qu'il est en train d'écrire, « rapide étude » ; « négligeables » donc, dans ce cadre les ouvrages d'histoire composés après 1756 ; puis en défendant l'idée que c'est par ses « multiples pamphlets que Voltaire renouvelle le contenu historique des intelligences » (p. 163). Valide ou non, cet argument lui permet de ne retenir que les trois œuvres habituellement considérées comme historiques dans la majorité des histoires de la littérature.

88

Historien, donc, il est même, pour Lanson, le premier historien digne de ce nom : avant Voltaire, « il n'y avait pas eu de grand historien, Bossuet excepté, qui se souciait d'unir l'exactitude au talent littéraire » (p. 108). Ouvrant une série de réflexions sur l'histoire, est ainsi donnée une première définition de l'historien, qui lui permet de le distinguer de l'érudit. Pourquoi cette absence d'historien majeur ? Lanson l'explique par un rapide détour historique. Avant Voltaire, les conditions n'étaient pas remplies pour que soit possible le travail historique ; les raisons alléguées, au nombre de trois, aident à comprendre pourquoi, à l'inverse, Lanson élève Voltaire au rang d'historien. La première est d'ordre politique, liée au pouvoir en place, pouvoir dont l'autorité faisait craindre l'emprisonnement à la Bastille et privait les historiens de toute indépendance par « l'espoir des pensions » (p. 108). Les deux autres raisons sont liées à l'institution littéraire. L'histoire, tout d'abord, n'est pas un genre autonome, la frontière des genres est encore « mal tracée », roman et histoire sont proches. Les goûts du lectorat, ensuite, détournent les historiens de l'exactitude : « On savait que le public tenait par-dessus tout à l'agrément » (p. 108). La création ou l'évolution de diverses institutions (Académie des inscriptions, salons, cafés) entraînent

33 G. Lanson, *Voltaire*, Paris, Hachette, 1906, p. 107. L'organisation chronologique de l'ouvrage l'incitait également à un tel découpage.

certains des changements nécessaires à l'avènement d'un historien, opérant en particulier des rapprochements entre érudits et littérateurs.

À propos du *Charles XII*, Lanson avait précédemment donné, dans son *Histoire de la littérature française*, cette définition de l'histoire :

C'est la première histoire (qui ne soit qu'histoire) qui compte dans notre littérature : pour la première fois l'érudition et l'art, la méthode et le style concourent, et nous sortons enfin des compilations sans valeur, des romans sans autorité, et des dissertations doctement illisibles<sup>34</sup>.

Union entre méthode et style, l'histoire, dans ce passage, fait partie de la littérature. Lanson s'attache ensuite, en effet, à montrer les qualités d'« exactitude » et de « style » présentes dans les trois œuvres examinées. Pour le *Charles XII*, « ce bon travail d'historien », Voltaire, « admirablement informé pour son temps », a « consulté tous les documents et tous les témoins »<sup>35</sup>. Et si les historiens du XIX<sup>e</sup> siècle ont pu apporter des corrections ou des compléments d'informations, c'est seulement, précise Lanson, grâce à de nouveaux apports documentaires, fournis par l'ouverture des archives de Suède. Le *Siècle* est pour lui une œuvre historique de plus grande ampleur : « elle est une grande œuvre historique qui garde sa valeur même aujourd'hui, et dont les historiens prennent encore la peine de discuter les assertions » (p. 112), écrit-il, utilisant ainsi les historiens contemporains comme garants. Retraçant les étapes de son élaboration, il insiste sur le caractère systématique, méthodique du travail de recherche auprès des témoins, dans les histoires et mémoires publiés et dans les archives :

Il a fait une œuvre de premier ordre, aussi solide et exacte qu'il était possible de la faire alors, d'une méthode qui, si elle ne satisfait pas à toutes les exigences de la science d'aujourd'hui, marquait un progrès véritable sur celle de ses devanciers.  
(p. 113)

Pour la première fois dans ce chapitre, Lanson parle de science et il s'inscrit dans une vision progressiste de l'histoire. Voltaire, historien par sa recherche rigoureuse d'une documentation, de sources, d'archives, de témoins authentiques, l'est plus encore « d'avoir compris qu'il n'y a pas d'histoire [...] sans critique, critique des témoignages, critique des documents, discussions de dates et d'authenticité des textes » (p. 168). Le retour au texte, la vérification scrupuleuse des textes, on reconnaît là aussi bien sûr une des préoccupations majeures de Lanson lui-même.

<sup>34</sup> G. Lanson, *Histoire de la littérature française*, 23<sup>e</sup> éd., Paris, Hachette, 1931, p. 702.

<sup>35</sup> G. Lanson, *Voltaire*, op. cit., p. 111.

La part accordée à l'*Essai* est très importante, en grand décalage avec les histoires littéraires antérieures qui ne lui consacraient que de brefs développements très critiques. Pour évaluer la validité de ce travail qui ne peut être qu'une « compilation », vu l'ampleur de la matière traitée, Lanson dit avoir procédé lui-même à « quelques sondages » pour « savoir de quels instruments Voltaire s'est servi » (p. 123), pour vérifier ses sources.

Distinguant l'érudition de l'histoire par l'art d'écrire, manière de rattacher ces œuvres historiques à la littérature, trace de l'ancienne pratique ou conception de l'histoire, Lanson s'applique à montrer en quoi la simplicité du style voltairien relève également de l'écriture de l'histoire, en particulier par le refus du pittoresque, la rapidité du récit. Construisant son récit pour qu'il ait « l'intérêt d'une tragédie » (p. 118), il simplifie, allège, « ne parle à l'imagination que pour donner à penser » (p. 121). Ainsi, son talent littéraire le met à la hauteur de Bossuet, mentionné à plusieurs reprises. Le rapprochement a une autre intention, celle de rappeler une différence essentielle à ses yeux : alors que, chez Bossuet, l'histoire est « soumise au dogme catholique » (p. 122), Voltaire « élimine de l'histoire la prudence divine » (p. 117), libère l'histoire d'une lecture providentialiste du devenir historique. Et il le fait, selon Lanson, en philosophe.

90

Voltaire philosophe pouvait-il être historien ? La question, bien sûr, traverse le chapitre – on la retrouve à plusieurs reprises –, le risque étant de subordonner l'histoire à la philosophie, au dogme, à des partis pris. L'objection est d'importance. Doumic et bien d'autres historiens de la littérature la lui ont opposée :

Ce qui intéresse les écrivains du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce sont les conditions changeantes de l'état politique, social, religieux. Ils se sont mis aux sciences : ils ont été s'instruire à l'étranger. La littérature deviendra entre leurs mains un instrument de propagande, une arme de combat.

Et Doumic d'ajouter : « la littérature devient un instrument de propagande pour les théories philosophiques<sup>36</sup> ». Voltaire sacrifie ainsi trop souvent, écrit un autre auteur de manuel, « l'impartialité de l'historien aux préventions du philosophe<sup>37</sup> ». On lui reprochait avec moins de véhémence ces mêmes préventions lorsqu'il s'agissait de faire l'éloge du XVII<sup>e</sup> siècle.

La position de Lanson n'est pas celle-là : elle est d'ailleurs plus fluctuante, variant en fonction des œuvres et des questions envisagées ; il n'utilise à aucun moment le terme de *propagande*. Répondant aux critiques habituellement

36 R. Doumic, *Histoire de la littérature française*, op. cit., p. 395.

37 L. Levrault, *Auteurs grecs, latins, français : études critiques et analyses*, Paris, P. Delaplane, 1897, p. 600.

formulées à l'égard de l'*Histoire de Charles XII*, il affirme ainsi dans l'*Histoire de la littérature française* que l'ouvrage ne procède « d'aucune pensée philosophique ; bien au contraire l'intérêt de l'auteur s'est éveillé sur son héros d'une façon assez frivole [...] »<sup>38</sup>. Et s'il y a un enseignement philosophique à tirer, c'est qu'il est « naturellement présent » dans la vie de Charles XII.

Le Voltaire du *Siècle de Louis XIV*, en revanche, n'a pas su prendre ses distances vis-à-vis de Louis XIV, selon Lanson : en raison de sa trop grande fascination pour le « grand roi », il n'a pas été assez critique, assez philosophe. Ses convictions de philosophe auraient dû le garder de n'être qu'un panégyriste de Louis XIV. Et il inverse le point de vue habituellement tenu à propos du *Siècle* :

Très librement pensé, tout son livre n'est pourtant qu'une glorification de l'esprit français, de la civilisation française du xvii<sup>e</sup> siècle, et du roi qui en a été la splendide expression : le philosophe qui hait la guerre a bien du mal à ne pas se laisser parfois éblouir par la grandeur militaire et les conquêtes de la France polie<sup>39</sup>.

Ce qui faisait jusqu'alors, dans la majorité des histoires de la littérature, tout le mérite du *Siècle* est ce qui le dessert aux yeux de Lanson. Voltaire, dans ce manque de distance, se révèle n'être ni assez philosophe, ni assez historien.

L'*Essai sur les mœurs* provoque également quelques réticences, d'un autre ordre toutefois. Lanson relève en effet chez Voltaire une méconnaissance du Moyen Âge et de la féodalité. Cette méconnaissance serait due à la croyance en l'idée de progrès de l'humanité qui sous-tend sa conception de l'histoire et le conduit à voir dans le Moyen Âge l'enfance de l'humanité : « il est impossible de se faire l'historien du Moyen Âge, si l'on est de parti pris » ; et d'ajouter « par l'impossibilité de sortir de soi et de son siècle, Voltaire n'a pas le sens historique »<sup>40</sup>. Défaut essentiel : ce serait à partir de son temps que Voltaire parlerait du Moyen Âge. Ce défaut l'empêche, avec ses positions philosophiques, de comprendre le rôle joué par la religion : « Il a trop constamment projeté dans le passé les idées du présent ; il n'a pas vu que l'Église, maintenant force de réaction et d'oppression, a été pour un temps une force de progrès et de libération<sup>41</sup> ». Ces réticences sont dépassées par la reconnaissance de ce qui constitue pour Lanson l'intérêt majeur du Voltaire historien.

Histoire de France ou histoire du monde, histoire des rois ou plutôt histoire des mœurs et de la culture : ce sont les nouvelles voies explorées par Voltaire qui séduisent Lanson. L'originalité de Voltaire, selon lui, ne réside pas dans ce qu'il

38 G. Lanson, *Histoire de la littérature française*, op. cit., p. 702.

39 G. Lanson, *Voltaire*, op. cit., p. 114.

40 G. Lanson, *Histoire de la littérature française*, op. cit., p. 707.

41 G. Lanson, *Voltaire*, op. cit., p. 129.

a apporté à l'histoire de France, mais dans le fait d'avoir ouvert la voie d'une histoire qui n'est pas seulement celle des rois, ni une histoire nationale. Voltaire, « premier historien de la civilisation », déjà dans le *Siècle* mais plus encore dans l'*Essai* : Lanson y voit non pas un point de vue fortuit mais ce qui lie Voltaire à « sa philosophie du bonheur » :

C'est donc le mouvement de la civilisation, la diffusion de la raison, mais de la raison appliquée au bien-être, que Voltaire a voulu peindre. Et voilà par où il a cru faire œuvre à la fois de bon citoyen et de bon cosmopolite<sup>42</sup>.

Loin de penser que la philosophie peut nuire à l'histoire, comme le pensent d'autres historiens de la littérature qui lui sont contemporains, Lanson montre comment sont liées histoire et philosophie, comment l'histoire aide à résoudre les questions philosophiques, aide aussi dans les luttes philosophiques :

92

L'esprit historique entre pour une part importante dans la composition de son esprit. Le point de vue historique domine dans toute sa philosophie. Il a bien compris que la contradiction de la théologie, c'était l'histoire<sup>43</sup>.

La démarche historique est également un moyen d'action par l'habitude de poser les questions dans le temps, en les formulant historiquement : « L'histoire est son auxiliaire efficace dans la guerre à tous les *absolus* » (p. 176).

Lanson conclut ce chapitre par une nouvelle définition du travail historique qui permet cette fois d'accorder pleinement à Voltaire le statut d'historien, laissant les derniers mots à Hettner, ultime garant :

Voltaire ne cherche pas hors de l'histoire le sens de l'histoire. La certitude historique ne se mesure pas pour lui sur l'accord des faits avec certaines idées dogmatiques : elle dépend uniquement de la qualité des matériaux que l'historien

42 G. Lanson, *Voltaire, op. cit.*, p. 117. Lanson pose la question du cosmopolitisme dans son *Histoire de la littérature française*. Il explique en quoi consiste ce caractère de la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle – et l'addition de 1912 est intéressante : « elle est cosmopolite, et elle donne naissance à une littérature cosmopolite. La société du XVIII<sup>e</sup> siècle n'a pas manqué de patriotisme : mais elle a placé le patriotisme dans l'amour du bien public et dans le culte de la civilisation française. Ne sentant pas l'existence nationale ni la frontière de la France menacées par l'étranger, elle s'est désintéressée des revers militaires. Elle voyait dans toute l'Europe ses idées, sa langue, ses œuvres répandues, admirées » (12<sup>e</sup> éd., Paris, Hachette, 1912, p. 629). Lanson croit nécessaire, en 1912, de préciser que le cosmopolitisme propre à la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle ne manquait pas de patriotisme. En ce début du XX<sup>e</sup> siècle où le nationalisme exacerbé s'explique encore par Sedan, par une germanophobie omniprésente, ce cosmopolitisme passait pour une absence de patriotisme. C'est un des traits caractéristiques du XVIII<sup>e</sup> siècle que la Troisième République, patriote et nationaliste, avait quelque difficulté à accepter (en particulier, dans les manuels scolaires, destinés aussi à l'édification républicaine). Or, c'est l'ouverture au monde que Lanson, en 1906, reconnaît comme un des principaux apports de Voltaire, avec l'interrelation, l'interaction de l'histoire et de la philosophie.

43 G. Lanson, *Voltaire, op. cit.*, p. 175.

emploi. Son principe nous affranchit du respect de ses erreurs. [...] Après Bossuet, l'histoire était à créer : il ne reste après Voltaire qu'à la perfectionner. C'est ce qui a permis à Hettner d'écrire que « toute la conception moderne de l'histoire sort de l'*Essai* de Voltaire ». (p. 131-132)

Court ainsi, tout au long de ce chapitre, une série de réflexions sur l'histoire, sur l'historiographie : elles contribuent, à partir des analyses tenues sur Voltaire, à cerner l'une et l'autre ; elles permettent également de voir à partir de quelles conceptions de l'historiographie Lanson analyse l'œuvre voltairienne. Intégrant l'histoire à la littérature, Lanson la définit comme union de la méthode et du style ; c'est à ce titre que Voltaire est digne du titre d'historien. Dans le même temps, il intègre également Voltaire dans une chaîne continue qui aboutirait aux « historiens d'aujourd'hui ». À plusieurs reprises, il convoque les historiens de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour servir de garant et évaluer la validité de ses œuvres historiques, sur le plan scientifique donc. Cette confrontation avec les historiens de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est constamment présente dans ce chapitre : « Il est superflu de dire que la méthode de Voltaire ne suffit plus aujourd'hui. Mais elle marque une étape dans le passage de l'histoire traditionaliste à l'histoire scientifique » (p. 131). Voltaire, dans cette chaîne, marque une « étape », un « progrès » : il est un précurseur, il annonce « la science historique ». Lorsqu'il oppose « histoire traditionaliste » et « histoire scientifique », Lanson valorise la seconde et admet que la méthode de Voltaire, en complet accord avec son temps, « ne suffit plus aujourd'hui ». À plusieurs reprises, il traite l'histoire comme un genre littéraire, tout en évoquant, dans ce même chapitre, l'histoire scientifique. Difficile confrontation.

Ces déplacements peuvent aussi être mis en perspective avec une des difficultés majeures que pose la littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle, la réception de la littérature d'idées. Les relations entre trois domaines disciplinaires distincts aujourd'hui – philosophie, histoire, lettres – peuvent être interrogées à partir de la manière dont l'enseignement secondaire et l'histoire littéraire ont intégré ceux qu'on a appelés les « philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle » et plus particulièrement Voltaire. La transformation progressive des catégories génériques jusque-là utilisées est un élément d'explication de l'intégration tardive de certains d'entre eux. Ce renouvellement de la notion de littérature, du moins le déplacement tel qu'il s'élabore chez les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle, fait question – et pose une série de questions à un moment où ce qu'on appelle « littérature » s'est restreint. Qu'est-ce alors qu'une littérature d'idées ? Qu'est-ce que l'histoire ? Les auteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle sont appelés philosophes, parfois écrivains, parfois littérateurs. Dans *La Grande Encyclopédie*, Lanson qualifie Voltaire de « littérateur ». « Avec Voltaire, l'histoire entre vraiment

dans la littérature », écrit-il à un moment où justement elle s'en sépare. Au temps de Voltaire, rappelle Lanson à propos du roman et de l'histoire, les « frontières des deux genres sont encore mal tracées »<sup>44</sup> ; au temps de Lanson, ces frontières se déplacent, celles des disciplines également.

Un des paradoxes de l'histoire littéraire voulut qu'on utilisât, à travers le *Siècle*, Voltaire, homme du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour construire un XVII<sup>e</sup> siècle classique. En raison de cette instrumentalisation, l'œuvre historique de Voltaire continue à être valorisée au XIX<sup>e</sup> siècle. L'un des mérites du *Voltaire* de Lanson est de rendre compte de cette œuvre historique en elle-même, sans la mettre au service d'une quelconque apologétique. Il montre un autre visage de Voltaire historien et a ainsi contribué à rendre Voltaire, homme du XVIII<sup>e</sup> siècle, présent comme tel dans l'histoire littéraire.

94 La réflexion de Lanson porte sur le statut de trois œuvres historiques, expliquant ce qui fait leur richesse, leur complexité. Ce sont les qualités de l'historien que Lanson s'essaie à explorer dans ce petit ouvrage. Son analyse semble osciller entre deux moments. Tantôt il se réfère à une conception ancienne, « littéraire », de l'histoire dans laquelle le style importe tout autant que la méthode. Distinguant l'historien de l'érudit par sa capacité à bien écrire, Lanson définit l'histoire comme méthode et style. Tantôt il analyse l'œuvre historique voltairienne au regard de ce qu'est devenue l'histoire en cette fin de siècle. Son analyse n'échappe pas en effet à une conception progressiste de l'histoire : faisant de Voltaire un précurseur, il construit lui-même une continuité.

Par ses tensions, ce *Voltaire* marque un moment intéressant de la réflexion historiographique : il témoigne de deux conceptions de l'histoire. Histoire comme genre littéraire, histoire comme science ? Cette tension est un des intérêts de ce chapitre, montrant aussi par là que l'œuvre historique de Voltaire, tout à la fois littéraire, historien et philosophe, résiste à l'histoire littéraire, du moins à ses velléités classificatrices.

---

44 *La Grande Encyclopédie, op. cit.*, p. 1126.